## Vendredis en congés compté doubles sans limite ?

\_\_\_\_\_

Par Fenril49

## Bonjour,

Je travaille du lundi au vendredi uniquement mais à chaque fois que je souhaite poser un vendredi, le samedi m'est compté en plus.

Cela n'est pas gênant si je prends une semaine complète à chaque fois, puisqu'au final j'aurais bien droit à mes 5 semaines.

Mais si je prends par exemple 2 semaines l'été, et que je prends 9 vendredis dans l'année, je me retrouve avec 2 semaines (12 jours) + 9 vendredis x2 (18 jours), soit au final 3 semaines et 4 jours réels de congés.

Je souhaite donc savoir si cela est légal qu'un salarié puisse avoir moins de 5 semaines dans l'année à cause de ce système aberrant ?

Car si je prends l'exemple en posant des lundis au lieu des vendredis, je peux bien avoir l'équivalent de mes 5 semaines au total...

Merci d'avance pour votre aide.

-----

Par kang74

**Bonjour** 

12 + 18 = 30.

Par de là le calcul de CP est le même pour tout le monde qu'on travaille 1 ou 6 jours dans la semaine .

A savoir qu'on part du premier jour de congé ( ou vous auriez dû travailler) jusqu'au jour de reprise .

Donc poser votre Vendredi compte toujours 2 jours ce qui vous fait 3 jours off puisqu'on ne vous compte pas le Dimanche (ceux qui pose un mercredi n'ont pas cette chance ...)

Non seulement c'est légal mais c'est la règle.

Dans le contexte il vous est néanmoins plus favorable de poser le lundi pour avoir 3 jours off qui ne vous coûte qu'un jour de congé .